



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
**Educating Cities**  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES  
**Villes Éducatrices**  
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE  
**Ciudades Educadoras**

## **Association internationale des Villes éducatrices**

### **Plan d'Action 2021**

#### **1. Augmenter l'incidence politique**

##### Objectif général

Renforcer l'impact de l'AIVE au sein et hors du réseau, entre ses membres et dans d'autres instances, ainsi qu'établir des synergies avec des organisations travaillant dans la ligne de la Charte.

##### Objectifs concrets

Renforcer l'image institutionnelle de l'AIVE.

Promouvoir et faire parvenir aux instances nationales et internationales la nouvelle Charte des Villes Éducatrices, ainsi que les résolutions et les déclarations sur des questions qui affectent les gouvernements locaux composant l'Association, et qui mettent en valeur et distinguent l'importance de l'éducation citoyenne. En même temps, nous nous joignons à des déclarations, des résolutions et des manifestes que peuvent faire d'autres organisations ayant des intérêts semblables.

Inciter les Nations unies et les gouvernements à reconnaître le rôle que jouent les gouvernements locaux et insister sur l'importance de l'éducation pour faire face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Collaborer en la rédaction du rapport GOLD de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) centré en les inégalités, avec l'objectif de souligner le rôle de l'éducation en faveur de la réduction des inégalités.

Inciter les différents niveaux de gouvernement (locaux, régionaux et étatiques) à prendre en considération la voix des gouvernements locaux dans les sujets clé pour les Villes Éducatrices et à agir en tant qu'organes consultatifs par le biais des réseaux et des Délégations territoriales de l'AIVE. Renforcer les liens avec les Associations de Municipalités de ces pays dans lesquels l'AIVE est plus présente.

Tirer profit de la participation de l'Association à des activités d'autres organisations et réseaux pour faire connaître l'AIVE, les principes de la Charte, le travail des villes associées, etc.

Promouvoir les politiques des Villes éducatrices ainsi que l'engagement avec la Charte auprès d'autres pouvoirs locaux.

Développer les relations avec la presse pour donner une certaine visibilité aux initiatives des Villes éducatrices, autant depuis l'Association même que depuis chacun de ses membres.

Participer à des événements dans lesquels il est possible de faire connaître le travail de l'AIVE, par le biais du Secrétariat, le Comité Exécutif, les Délégations et les Réseaux Territoriaux et Thématiques de l'AICE.

Intensifier la connexion avec d'autres réseaux, comme par exemple UNESCO, ICLEI, CIDEU, UCCLA, Medcities, Union pour la Méditerranée, MERCOSUR etc. et travailler afin de créer de nouvelles synergies.

Assurer la continuité du Prix Ville éducatrice afin d'encourager, de reconnaître, d'annoncer et de célébrer des initiatives et des activités innovatrices réalisées par des gouvernements locaux ayant démontré qu'ils ont un impact positif significatif. Définition et dissémination des bases pour la 4<sup>ème</sup> édition du Prix Villes Educatrices.

## **2. Améliorer les capacités des gouvernements locaux**

### Objectif général

Renforcer les capacités des gouvernements locaux associés et de leurs organisations de la société civile dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de politiques publiques transversales visant à avancer dans l'accomplissement de la Charte des Villes éducatrices.

### Objectifs concrets

Offrir du conseil et de la formation aux nouvelles équipes municipales résultant des processus électoraux, ainsi qu'à d'autres villes qui en ont besoin pour promouvoir l'application des principes de la Charte des Villes éducatrices dans leurs politiques municipales.

Développer l'intérêt et la volonté politique en rapport avec l'incorporation de l'éducation comme axe transversal de l'action politique.

Promouvoir des séminaires virtuels au tour du Guide Méthodologique « De la Lecture de la Charte à la consolidation d'une Ville Educatrice » à fin d'encourager plus de villes à s'engager.

Développer l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel entre les villes, au moyen de la création d'espaces permettant l'échange d'informations, de connaissances et de méthodologies.

Consolider et élargir le modèle de formation virtuelle pour approfondir dans le concept de Ville Educatrice et les principes de la nouvelle Charte.

Renforcer les groupes de travail thématiques au sein des réseaux territoriaux, et partager les résultats du travail réalisé avec l'ensemble de membres de l'AIVE.

Concevoir des indicateurs pour évaluer le degré d'engagement et de progrès en rapport avec la Charte des Villes éducatrices (autoévaluation).

### **3. Approfondir la réflexion**

#### Objectif général

Promouvoir la réflexion autour du concept de Ville éducatrice et développer son application dans divers domaines.

#### Objectifs concrets

Promouvoir la réflexion autour des sujets suivants : Education et Soignes, Inégalités éducatives et Inclusion sociale, Objectifs de Développement Durable (ODS) et Participation citoyenne, par le biais de publications, congrès, rencontres, rencontres virtuelles, formation en ligne, etc.

Produire des documents contribuant à développer le concept de Ville éducatrice au travers de la réflexion, de l'analyse des nouvelles situations auxquelles sont confrontées les villes du fait de la mondialisation, et de bonnes pratiques de diverses villes, et les diffuser au sein et hors du réseau.

Solliciter des articles, des documents et des collaborations auprès d'experts pour diffuser le concept de Ville éducatrice et son positionnement face aux thèmes concrets, en incorporant les diverses sensibilités territoriales.

Travailler avec les facultés de même que les universités des villes associées pour promouvoir des espaces de réflexion, formation et recherche sur la ville en tant qu'agent éducatif.

Poursuivre la préparation des publications actuelles (monographies, bulletins, cahiers de débat, newsletters, etc.) afin de promouvoir le débat et la réflexion.

Organiser des rencontres de villes face-à-face o virtuelles avec la participation d'experts de différents domaines pour débattre et échanger de nouveaux points de

vue et pour apprendre à partir des expériences concrètes que les villes mènent à terme. Explorer des nouvelles méthodologies d'échange permettant un débat riche et en profondeur des sujets traités.

Collaborer avec la Ville d'Andong à la préparation du XVI<sup>e</sup> Congrès International de l'Association et développer une campagne de communication pour animer aux villes membre à y participer.

#### **4. Consolider l'AIVE en tant que réseau mondial et renforcer sa gouvernance.**

##### Objectifs généraux :

Consolider l'AIVE comme réseau mondial ayant la capacité de renforcer et de soutenir le travail que mènent à terme les villes membres.

Améliorer l'organisation du réseau et augmenter la coresponsabilité du Comité Exécutif et des réseaux territoriaux.

##### Objectifs concrets

Faire parvenir les propositions des Villes éducatrices à de nouveaux territoires, à savoir celles d'Asie, au travers du Secrétariat de l'AIVE, de ses réseaux territoriaux, des membres du Comité exécutif et des associations de gouvernements locaux, dans le but de promouvoir l'adhésion de nouvelles villes à l'Association.

Promouvoir l'extension et consolidation de l'AIVE dans les régions avec des réseaux territoriaux.

Renforcer les rapports avec le Réseau Français des villes éducatrices, pour incorporer plus des villes au dialogue international.

Explorer une ligne de coopération avec des villes dans des territoires avec un bas degré d'implémentation pour donner à connaître l'AIVE.

Promouvoir la traduction de la nouvelle Charte ainsi que d'autres publications, d'articles, de déclarations et autres documents et matériels de support générés par l'AIVE dans le plus grand nombre possible de langues pour avoir une plus grande portée.

Offrir opportunités de formation et développer instances de travail partagées pour les villes coordinatrices de réseau pour améliorer leur travail à la tête des réseaux.

Assurer une meilleure utilisation des fonds disponibles pour les réseaux pour améliorer les services et les opportunités de réflexion, rencontre et apprentissage qui sont offertes aux villes.

Gagner en visibilité et faciliter l'accès à l'information et à la documentation de l'AIVE et de ses membres au travers de la mise à jour permanente du site web et des améliorations technologiques pertinentes.

Soutenir les initiatives que mènent à terme les villes associées.

Faciliter l'accès à l'information sur des initiatives de villes associées qui promeuvent le respect des principes de la Charte, recueillis dans la banque de données.

Assurer la continuité de la célébration du Jour International de la Ville Éducatrice (30 de novembre) et inviter les villes associées à organiser différents événements pour donner à connaître aux citoyens le compromis de leur ville avec la Charte. Consolider la gouvernance, la participation des membres et la responsabilité partagée. Améliorer l'organisation interne et profiter le potentiel des membres du Comité Exécutif pour élargir l'AIVE et travailler sur des sujets qui soient d'intérêt pour les villes associées. Explorer des mécanismes de réunion online et d'autres outils qui aident à réduire les barrières linguistiques et permettent de partager l'accès aux connaissances générées.

Renforcer la coordination entre la Délégation de l'Amérique Latine et les réseaux territoriaux de la région pour augmenter la présence dans ce territoire.

Évaluer de manière continue les services offerts par l'Association, de la part des membres.